

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE d'YSSANDON

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 13/02/2026

Date d'affichage : 27/02/2026

L'an deux mil vingt six, le vingt février, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune d'YSSANDON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Didier DUBUIS**.

Étaient présents : M. Didier DUBUIS, M. Claude VILLENEUVE, M. Bruno PILLET, M. Stéphane VEZINE, Mme Delphine GARDE, M. Christian LEYMARIE, Mme Christelle AUZELOUX, M. Dominique VILLENEUVE, Mme Sandrine GOFFLO, Mme Caroline PICARDA, Mme Carine DUCHOWICZ, M. Franck CAMUS.

Étaient absents excusés : M. Clément LOUBRIAT.

Étaient absents non excusés : M. Adrien LEBAS, M. Yoann ROUQUIE.

Procurations : M. Clément LOUBRIAT en faveur de M. Didier DUBUIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 12

Secrétaire : Mme Christelle AUZELOUX .

OBJET : Vote des subventions attribuées aux associations en 2026

Le Maire expose au Conseil Municipal les demandes de subventions pour 2026 examinées par la commission des finances réunie le 07/02/2026, et lui demande de se prononcer sur les attributions.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les subventions ci-dessous, pour un montant de 4706,69 € qui seront inscrites au budget primitif 2026, à l'article 65748.

Organismes	décision BP 2026
AFSEP (sclérose en plaque)	20,00
Anciens combattants Yssandon	80,00
Ass Parents d'Elèves	230,00
Association Familles Rurales	400,00
Club les Amis de la Tour	80,00
Comité des Fêtes	300,00
Elan des Georgeas	50,00
HARMONYSSANDON	300,00
Société communale de chasse	300,00
CAUE Corrèze	180,00
Coopérative scol	500,00
DDEN	80,00
FAL ligue de l'Enseignement	20,00
Les Amis de Saint-Robert	738,74
Lieutenants de l'ouvèterie de la Corrèze	30,00
LIGUE c/ le CANCER	30,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20260220-MA-DEL-2026-008-DE

Accusé certifié exécutoire

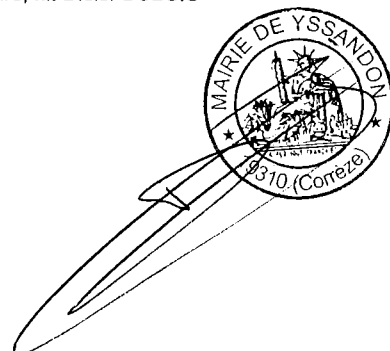
Réception par le préfet : 27/02/2026
Publication : 27/02/2026

Mission locale pour emploi	609,45
Pays d'art et Histoire Vézère Ardoise	528,50
Sapeurs-Pompiers de la Corrèze	50,00
Secours Populaire Français	20,00
Ass des Conciliateurs de justice	20,00
Le planning familial 19	20,00
SOS Violences conjugales 19	20,00
USEP	20,00
APAJH 19	20,00
AS Les Chardons (Collège Objat)	20,00
Radio PAC	20,00
Comité 19 prévention routière	20,00
TOTAUX	4706,69

Délibération N° : MA-DEL-2026-008

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de BRIVE et publication par voie
d'affichage le 27/02/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Didier DUBUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20260220-MA-DEL-2026-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2026
Publication : 27/02/2026